



111800 - Après avoir pris un bain rituel, le sperme continue de s'échapper de lui pendant l'accomplissement de la prière

question

Puisse Allah vous récompenser par le bien pour avoir répondu à ma question. Cependant je pense qu'il me faut davantage d'éclaircissements à propos de la pulvérisation de l'eau chaude sur le sexe..En fait, le songe s'est produit pendant le temps de la seconde prière de l'après midi. Mon problème à moi est que le sperme et d'autres semences s'échappent de moi de façon intermittente après s'être écoulés continuellement pendant une longue période. Cela m'arrive souvent au cours certaines périodes du temps , soit suite à une réflexion, soit pendant un songe. Pour éviter de rater la prière, je me mets à pulvériser de l'eau chaude sur mon sexe pour le vider. Je n'éprouve aucun plaisir en le faisant. Bon. Je vais rattraper le jeûne de la journée dont je vous ai parlé avec la permission d'Allah. Mais que faudrait il que je fasse si le sperme continue de s'échapper de moi même pendant l'accomplissement de la prière? Pourrais-je continuer la prière même dans cet état?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, nous vous remercions pour cette clarification et demandons à Allah Très Haut de nous éviter tous les propos et actes condamnables.

Deuxièmement, si ce qui s'échappe de votre sexe se périénise on ne peut pas l'assimiler à l'énurésie. Dès lors , sa seule apparition annule les ablutions, même si cela arrivait pendant la prière. Celui qui y est confronté doit mettre fin à la prière et aller renouveler ses ablutions et reprendre sa prière. Il doit laver la source de la souillure, qu'elle soit de l'urine ou de la semence puisque les deux sont impropres, contrairement au sperme qui est propre.



Toutefois, le prieur ne met fin à sa prière que quand il est sûr que quelque chose s'échappé de son sexe car sa propriété rituelle est en principe maintenue et le doute ne met pas en cause la certitude. Si on voit du sperme s'échapper de son sexe et prend un bain rituel pour cela puis constate par la suite que le sperme s'est remis à sortir, on n'est pas tenu de prendre un autre bain même si la réapparition du sperme annule les ablutions. Voir Charh al-Moumt'I, (1/337).

Les ulémas de la Commission Permanente ont été interrogés en ces termes: **Il faut savoir que j'ai pris le bain mais le sperme est réapparu sans s'accompagner d'une sensation de plaisir..Suis-je tenu de prendre le bain chaque fois?**

Voici la réponse (des ulémas de la Commission Permanente): **Si du sperme s'échappe de vous de façon permanente, vous souffrez de l'énurésie et vous devez faire vos ablutions pour chaque prière à l'entrée de son temps. La prière que vous ferez par la suite serait valide, même si du sperme s'écoulait pendant son accomplissement. Si la sortie du sperme ne vous arrive pas souvent, vous devez faire les ablutions légales pour la prière après avoir lavé le pubis et les testicules sans prendre un bain pour cela.** Fatwa de la Commission Permanente (5/413).

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: **Après mes ablutions et quand je vais me mettre à prier, je sens que des gouttes d'urine s'échappent de moi..que devrais-je faire?** Voici sa réponse: «Ce qu'il faut c'est d'ignorer ce phénomène et de ne pas en tenir compte, comme les imams des musulmans l'ont recommandé. Il ne faut s'en soucier au point d'aller voir si quelque chose a effectivement échappé du sexe ou pas. Si, avec la permission d'Allah, on sollicite la protection d'Allah contre Satan le damné et se détourne du phénomène, il disparaît. Si toutefois on en est sûr comme on l'est de la présence du soleil en pleine journée, il faut alors laver la souillure et reprendre les ablutions.

Les personnes qui ressentent une certaine fraîcheur au niveau du pubis prennent cela pour une souillure.. Vérifiez comme je vous l'ai dit... Ce que vous dites ne relève pas de l'énurésie puisque le phénomène en question s'interrompt alors que l'énurésie est pérenne. L'écoulement en question peut apparaître à la suite d'un mouvement qui fait sortir une goutte ou deux. Ce n'est pas de l'énurésie puisque après une goutte ou deux il cesse. Ce qui ne nécessite que le lavage de la



souillure suiviede la reprise des ablutions. Voilà ce qu'il faut faire en permanence. Qu'on reste patient et cherche l'agrément d'Allah.» Extrait de liqaa al-bab al-maftouh (15/184).

Allah le sait mieux.